

commentaire groupé d'arrêts

Par **Adri57**, le **25/10/2008** à **12:25**

Salut tout le monde,

Je dois faire un commentaire groupé de 4 arrêts de la Cour de Cassation du 1er décembre 1995. J'aimerais juste savoir s'il faut faire la fiche des 4 arrêts dans l'introduction. Non pas que ça me pose un problème, mais ça me semble tout de même un peu long, même si je me contente du minimum vital.

Merci :)) Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **25/10/2008** à **12:34**

Coucou

Pour le commentaire groupé tu dois effectivement faire les 4 fiches d'arrêts dans ton introduction, puis dégager une problématique commune que tu mettras avant l'annonce de ton plan.

Il me semble que nous avons parlé de cette méthodologie par ci par là dans le forum, tu devrais faire une petite recherche dans les messages du forum wink Image not found or type unknown

Par **Adri57**, le **25/10/2008** à **12:50**

Merci :) Image not found or type unknown oui j'ai effectivement trouvé un sujet dans lequel le sujet est abordé, c'est d'ailleurs comme ça que je suis tombé sur le forum. Je voulais juste être certain.

Si je fais une problématique commune, je pose quand même la question de droit pour chaque arrêt avant ? Ou je me contente des faits/procédures/thèses/solutions de chaque arrêt avant de dégager le problème commun ?

Par **Katharina**, le **25/10/2008** à **15:23**

Normalement tu n'as pas besoin de poser une question de droit dans chaque arrêt, en fait tu

peux faire ça que si tu n'as pas trouvé de problématique commune mais ce n'est pas conseillé.

N'oublie pas que pour l'intro il faut procéder ainsi :

- fait arrêt 1
- fait arrêt 2
- fait arrêt 3
- fait arrêt 4

- procédure arrêt 1
- procédure arrêt 2

....

Etc : perso je trouve que c'est brouillon et que c'est plus sympa de présenter un arrêt à la fois mais tous mes chargés m'ont dit qu'il ne fallait pas les présenter séparément mais au contraire procéder étape par étape de chaque arrêt.

Par **Adri57**, le **25/10/2008** à **17:33**

Ok merci bien.

Par **Adri57**, le **27/10/2008** à **17:05**

Bon, j'ai finalement rédigé mon intro :p

Elle fait tout de même 2 pages et demi, en se contentant du strict minimum (sur petits carreaux en sautant des lignes ^^).

Manque plus que la matière pour le devoir lui-même... ^^

Par **miss_moi**, le **21/03/2009** à **17:08**

bonjour à tous, j'ai un réel pb de commentaire groupé à faire et je ne sais pas du tt comment organiser ma fiche d'arrêt... j'ai bêtement fait les faits de l'un et de l'autre à la suite, pr la procédure pareil, etc...je trouve cela toutefois très brouillon et assez désagréable à lire car je ne sais comment faire passer d'un arrêt à un autre sans que cela soit trop "brut"! je me pose également la question de la problématique...en clair j'ai besoin d'un coup de main!

merci d'avance à tous et bon week end! 

Par **Katharina**, le **21/03/2009** à **19:15**

Coucou,

Pour la problématique commune il faut la mettre à la fin, avant ton annonce de plan.

Je trouve aussi que ça fait très brouillon de "mélanger" les deux arrêts dans l'intro mais malheureusement c'est la méthode que l'on m'a appris dans deux facs différentes.

Perso je m'embête pas, je ne fais pas de "transition" je met juste
Dans le première arrêt ...
Dans le second ...

Tu peux aussi jouer avec les chambres si elles sont différentes.

Par **Wammy**, le **25/05/2012** à **14:51**

CC,

Je suis nouvelle sur ce forum et je le trouve assez instructif.
Merci pour la méthodologie du commentaire d'arrêts[smile3] groupés.

Par **gregor2**, le **25/05/2012** à **15:29**

Bonjour, et bien oui ce forum apporte beaucoup de réponses :p n'hésitez pas à rester, à vous présenter dans la section correspondante et à participer occasionnellement ;) plus on est de fous ... plus on est de fous !
et expliquer est une démarche qui permet de mieux comprendre soi même

Par **Millieoceanzz**, le **08/10/2012** à **16:42**

Salut alors, j'ai une proposition à faire par rapport au commentaire groupée que je dois faire en droit commercial, pourriez-vous me donner votre avis dessus ?
les arrêts traitent de la personnalité morale de la société (l'un penche plutôt sur la transformation de la société et l'autre sur la liquidation)

En I- J'ai décidée de mettre les conditions et en II- les effets ...

qu'en pensez-vous ?

Par **LE DIPLOMATE**, le **04/11/2023** à **21:00**

Bonjour, je suis nouveau sur le forum. Je le trouve vraiment pratique et parfait. Je tiens à vous remercier pour cette initiative.

Perso, j'ai vraiment de connaître la méthodologie du commentaire d'arrêt groupé svp.

Par **Alice01**, le **02/12/2023** à **22:14**

Bonsoir à tous,

Je suis actuellement en L2 de droit et si je poste ce message c'est que je commence à désespérer.

Ma question va peut être paraître idiote pour certains mais voilà j'aimerais percer le secret pour dépasser la note de 12, j'ai beau apprendre mon cours, suivre la méthodologie (que ça soit en dissertation, cas pratique etc) mais mes notes s'élèvent au maximum à 12.

Alors si quelqu'un aurait la réponse à ce mystère je suis preneuse :)